

# Poignée de recettes

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **5 (1902)**

Heft 216

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-251529>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

dra dans les auberges (les hôtels) par tout la Franche-Montagne de Muriaux. Avec cet impôt, on devra entretenir et améliorer les chemins afin que les marchands ou pèlerins qui vont et viennent de pays étranger par cette montagne tant plus sûrement puissent aller et venir plus sûrement sans dommage. Si quelque nécessité publique survenait, on pourrait se servir de cet *enguel* pour y subvenir. (1) Le maire de Saint-Ursanne, suivant les lettres de franchises de 1429, avait droit de juger des homicides, duels et autres méchants faits qui se faisaient à Muriaux, lorsque la chose concernait la haute justice et haute souveraineté appartenant à l'évêque de Bâle. (2)

Deux ans après, de concert avec son Chapitre, Jean de Fleckenstein ratifia les franchises données à la Montagne de Muriaux par l'évêque Imier de Ramstein et déterminina de nouveau les limites de cette seigneurie en 1430. Les Montagnards tentèrent plusieurs fois de donner plus d'extension à leurs franchises et même de se soustraire aux charges qu'elles leur imposaient. Moins d'un siècle après qu'on les leur eut accordés, ils refusèrent d'acquitter la redevance annuelle de deux chapons par ménage. Il fallut les y contraindre par un acte du 8 novembre 1476. Ce document nous montre que le maître-bourgeois et le Conseil de la Montagne s'étaient portés parties pour les communes. (3)

Il tomba au mois de février 1442 une si prodigieuse quantité de neige, qu'on ne pouvait plus voyager, ni à pied, ni à cheval. Le foin devint si rare et si cher, que les paysans qui n'en pouvaient pas avoir, découvraient leurs toits de paille pour nourrir leurs bêtes; d'autres furent obligés de les assommer. (Boyve I. 495).

Il fit un si grand froid au commencement de l'année 1443 que tous les lacs et les rivières gelèrent, au point qu'on pouvait les traverser avec des chariots chargés. Le 3 mai il tomba beaucoup de neige, qui se continua encore longtemps. Pendant tout l'été la neige et des pluies torrentielles causèrent aux Franches-Montagnes d'affreux ravages.

1) Archives de l'Evêché de Bâle, à Berne.

2) Il y avait, en 1382, des débats entre les bourgeois de St-Ursanne et les prud'hommes et habitants de la Montagne de Muriaux. Les jurés de Muriaux étaient alors Huguenin, Morel, des Pommerats, et Jehan de Tavaigue, à Belmont. Archives de St-Ursanne.

3) Le conservateur des Archives, au Château de Porrentruy, à la fin du siècle dernier, accusait les Montagnards d'être des gens inquiets et exigeants, se croyant affranchis de toutes charges publiques.

## VIII

Les propositions commerciales faites au Kabyle par Louis trouvèrent une approbatrice dans Renée, qui s'empressa de témoigner sa joie à son mari.

— J'ai compris cet homme, répondit M. Calvignac; l'intérêt, est pour lui chose capitale, et mes avances l'assurent une entrée dans le gourbi de Yamina. Abdallah craindra de ma part une suspension de traité, car il juge les autres à son niveau: une parole donnée est pour lui une bulle, de savon qu'une nouvelle parole efface. Tes visites ne l'importuneront pas pourvu que je me garde de l'accompagner.

Renée désirait avec ardeur rencontrer Yamina; elle voulait la voir seule, afin de lui causer librement.

On ne fit, cette année-là, presque aucune récolte de foin et de grain.

Ces calamités survinrent encore en certaines années. En 1470, il neigea abondamment au milieu du mois d'août non seulement à la Montagne, mais dans les pays de la plaine.

Au commencement des guerres de Bourgogne, le château de Franquemont avait reçu une forte garnison, par ordre de Charles le Téméraire, malgré l'opposition de son seigneur, Claude de Franquemont.

L'évêque de Bâle, Jean de Venningen, avait pris ouvertement le parti des Confédérés suisses. Il leva des troupes considérables qu'il mit sous le commandement d'un de ses fidèles vassaux, le comte Oswald de Thierstein. Cette armée, composée des soldats de l'Ajoie, du Laufonnais, des bailliages allemands et des troupes de Bâle, était allée au secours des Suisses qui faisaient le siège de la ville d'Héricourt. Tandis que ces troupes prenaient part à la prise de cette ville, l'évêque de Bâle avait rassemblé ses soldats de la seigneurie de Delémont, de la prévôté de St-Ursanne et de celle de Moutier-Grandval. En même temps le maître-bourgeois des Franches-Montagnes faisait convoquer à Sainguelégier tous les hommes en état de porter les armes, au nombre de plus de 500. Quand toutes ces troupes furent rassemblées, elles allèrent mettre le siège devant Franquemont, occupé par une garnison bourguignonne.

(A suivre.)

## Poignée de recettes

*L'eau-de-vie de gentiane.* — C'est surtout dans la partie des Alpes de la Suisse et du Tyrol, et aussi dans le Jura qu'on fabrique l'eau-de-vie de gentiane. Du mois d'août au mois d'octobre, on arrache les racines de la grande gentiane (*gentiana lutea*), on la coupe en rondelles minces qu'on renferme dans des tonneaux. La température du local doit être maintenue entre 15 et 18 degrés; la fermentation s'établit et dure trois semaines environ, puis on distille.

La liqueur provenant de cette première distillation est très amère et a un goût spécial prononcé: on la *repasse* et on obtient alors une véritable liqueur hygiénique, qui développe dans l'estomac une chaleur salutaire et provoque la transpiration. Elle est stomachique et fébrifuge.

*La coloration artificielle de l'eau-de-vie.* — On sait que l'eau-de-vie qui a séjourné longtemps dans les futailles en bois acquiert une

Profitant du premier beau jour de soleil pour s'aventurer dans son expédition, elle arriva dans la *dachekra* au moment où les femmes revenaient de la fontaine. Toutes la regardèrent avec admiration et jalosèrent Yamina de l'honneur qui lui était fait.

Cette dernière, comme ses semblables, du reste, portait sur son dos une outre phénoménale emplie d'eau et assujettie sur ses épaules par des courroies qui, en passant sous les bras, retenaient une charge de trente kilogrammes.

Yamina et Renée entrèrent ensemble dans le gourbi. Il fut difficile à la Française de trouver un siège; un sac d'orge le remplaça lorsqu'il eut été recouvert d'un morceau de natte inachevée.

— Où sont Alim et Aïcha? demanda Renée.

— Ils gardent le troupeau et regretteront de

couleur jaune bien caractéristique. Pour lui donner cette couleur et la vieillir artificiellement, les marchands ajoutent du caramel à l'eau-de-vie nouvelle. Il existe un moyen simple et pratique de reconnaître cette fraude; il suffit d'ajouter à l'eau-de-vie à essayer une dissolution de sulfate de fer qui donne une couleur vert noirâtre à l'eau-de-vie naturelle, tandis que cette dissolution n'a aucune action sur une eau-de-vie jaunée avec du caramel. Plus la liqueur naturelle est vieille, plus la couleur vert noirâtre est prononcée.

*Encaustique pour parquets.* — Quand on veut mettre à la cire un parquet ou des carreaux mis préalablement en couleur, on se sert de la préparation suivante:

On fait fondre à chaud, dans 5 litres d'eau, 125 grammes de savon de Marseille, on y ajoute 500 grammes de cire jaune coupée en petits morceaux, puis 60 grammes de potasse blanche. Pendant que le mélange fondra, agiter constamment. On laisse ensuite refroidir, en ayant soin de remuer le tout de temps en temps, afin d'obtenir une composition bien homogène.

On peut alors étendre l'encaustique sur le plancher avec un gros pinceau, et en couche très mince. On laisse sécher ensuite et on frotte. Les quantités indiquées ci-dessus sont suffisantes pour cinquante mètres carrés.

*Comment rendre les enclumes silencieuses?* On forme sur le billot un petit bourrelet d'argile, tout autour de l'enclume, de deux centimètres de haut; on soulève légèrement celle-ci d'un centimètre environ et on remplit le vide avec du plomb fondu. Si le plomb semble trop coûteux on peut le remplacer simplement par du sable bien fin et bien tassé.

*Pain nourrissant et économique.* — Ce pain est composé de farine de pommes de terre et de seigle ou de froment. Après que les pommes de terre ont été pelées et lavées on les coupe en tranches minces; on les met dans un vase et on les couvre d'eau claire pendant vingt-quatre heures. On enlève l'eau et on en met de nouvelle qu'on y laisse séjourner encore vingt-quatre heures. Les tranches de pommes de terre sont alors séchées dans un four puis, quand elles sont bien sèches on les réduit en farine par la mouture; on y ajoute un quart de farine de seigle ou de froment.

Quand on doit employer du grain avarié, qui a été récolté en temps de pluie et qui a germé, on ajoute à l'eau pour faire la pâte une dixième partie de bière. L'addition à l'eau de la pâte d'un peu d'eau-de-vie, rend le pain plus spongieux et meilleur.

*Guérison du panaris.* — On prend un œuf frais que l'on brise pour en retirer cette petite

ne pas être ici pour la visite, répondit Yamina.

Et moi, je suis heureuse de te trouver seule. J'ai beaucoup de choses à te dire; je voudrais qu'il me fût donné de te voir plus souvent.

— Oh! tu es bonne, toujours bonne!... Ce n'est pas vrai, n'est-ce pas, que tu viens pour me jeter des sorts?

— Qui t'a fait croire cela, Yamina?

La *gouzane* (sorcière) Melkir.

— Ta Melkir est une infâme, une scélérate, une ingoble femme, dis-le-lui de ma part. Je viens chez toi parce que je t'aime, que je veux ton bien, et que je ne refuserai jamais le moindre des services que tu me demanderas.

— Je ne te demanderai rien; Mahomet le défend, parce que tu es Française et chrétienne et que les Français nous oppriment depuis qu'ils nous ont vaincus pour notre malheur.

(La suite prochainement.)

peau fine qui se trouve collée intérieurement à la coquille ; on applique cette peau sur le doigt malade, et bientôt en séchant, elle se rétrécira et étouffera le petit insecte qui est logé dans les chairs et qui n'est autre que la maladie elle-même.

#### Moyen d'attacher les pigeons au colombier.

— Il y a des colombiers ou mal exposés, ou mal tenus, qui déplaisent aux pigeons, et, dans ce cas, il devient très difficile de les peupler. Pour vaincre la répugnance de ces oiseaux, on a imaginé plusieurs moyens. On sait généralement qu'ils sont très avides de sel, aussi le sel joue-t-il le principal rôle dans les moyens en question. Les uns en saupoudrent tout simplement le plancher ou le pavé du colombier ; les autres prennent de la farine de vesces, du chènevis ou de la terre glaise qu'ils broient ensemble dans de l'eau fortement salée, après quoi ils font avec cette pâte des petits pains qu'ils mettent sécher au soleil ou au four et qu'ils placent ensuite dans le pigeonnier. Ce sont là, certainement, des moyens recommandables ; mais il en est un dont on ne parle pas souvent et qui vaut mieux ; c'est celui qui consiste à acheter, de la morue desséchée et salée et à la suspendre dans les colombiers. Cette morue desséchée, si commune dans les pays du Nord où on l'appelle stockfisch, ne se trouve peut-être pas partout.

*La folliculite œsophagienne.* — Chez le pigeon, lorsqu'une couvée a manqué, le jabot est exposé à se surcharger, quand ces animaux ne trouvent pas à utiliser la sécrétion laiteuse de leurs follicules dont ils nourrissent leurs petits pendant les premiers jours de leur existence.

Contre cette maladie, appelée *folliculite œsophagienne*, on recommande de remplacer les pigeonceaux perdus par d'autres pigeonceaux ; cette substitution doit être faite le soir, avec précaution, afin que les pigeons ne s'en aperçoivent pas. Si on a pas de pigeonceaux à leur faire adopter, il faut séparer des autres les bêtes malades, les condamner à une diète rigoureuse, ne leur donner que de l'eau légèrement vinaigrée.

Si la partie dure qui existait au début au bas du cou fait des progrès, la maladie se résoudra en abcès à la poitrine, quelquefois sous les ailes ; ces abcès devront être alors ouverts et vidés de la matière jaunâtre qu'ils contiennent ; ou bien, la follicule œsophagienne formant surcharge du jabot, il y aura lieu de l'opérer.

## Les espions ministériels

On sait que le gouvernement italien, à la mort du fameux Crispi s'est empressé d'apposer les scellés sur ses papiers. On vient de les dépouiller et on y a trouvé tout un dossier de pièces ou documents concernant les rapports qu'il entretenait avec des affiliés qu'il avait glissés au Vatican. Ceux-ci étaient des individus habiles et hypocrites, payés par les fonds secrets du gouvernement, chargés de tout observer dans l'entourage du Pape. Naturellement toujours aux écoutes et souvent mal placés pour suivre les entretiens, ils étaient habitués à dénaturer les paroles les plus simples ou à inventer les accusations les moins vraies.

Crispi n'a pas dû être le premier et il ne sera pas le dernier ministre assez lâche pour pratiquer ce honteux système, d'où l'on peut conclure que, malgré la loi des garanties, le Vatican est une prison d'Etat.

## Les Cercles en Alsace

L'Alsace occupe une place d'honneur en Allemagne pour le nombre et l'organisation de ses cercles. Depuis les dernières années ces œuvres se sont multipliées dans de magnifiques proportions. Nous comptons en ce moment 62 cercles : 24 cercles d'hommes, 38 cercles de jeunes gens. Les cercles d'hommes groupent autour de leurs bannières près de 6300 membres actifs et près de 1000 membres honoraires. Les cercles des jeunes gens rallient autour de leurs drapeaux plus de 4500 membres actifs et plus de 3000 membres honoraires : soit un effectif de plus de 14.000 membres. Ce chiffre déjà si beau et si consolant est loin de nous contenter : nous visons toujours plus haut, et ces visées se font jour dans nos assemblées générales.

Avec le développement de nos œuvres sociales et ouvrières, le besoin d'un groupement se faisait sentir chaque jour davantage. Pourquoi ne pas mettre en commun le trésor des expériences et des observations des aînés de la famille ? Pourquoi ne pas promouvoir l'émulation, le travail en commun ? Ces 62 directeurs de cercles forment à eux seuls un cercle parfaitement apte à devenir un cercle d'études sociales. C'est de cette idée qu'est sortie la Fédération des directeurs des cercles. Cette Fédération est organisée. Son président est nommé par l'évêque sur la présentation des directeurs. Chaque année se tient une assemblée générale avec un programme fixé par le Comité de l'Oeuvre. C'est un petit congrès social, tout pratique pour un congrès d'œuvres, destiné à asséoir l'œuvre sur des bases plus larges et plus durables.

Les directeurs des jeunes gens et les directeurs des hommes se réunissent dans des sections spéciales pour débattre leurs intérêts, discuter les questions du programme et prendre les résolutions pratiques. On se retrouve le matin et le soir dans deux assemblées générales pour les points qui intéressent tout le monde. Des agapes fraternelles couronnent la journée : on se sépare réconforté, heureux de ne pas se sentir seul, fortifié par le contact de fraternité vraiment sacerdotale.

Ces réunions sont très goûtées. Elles sont toujours le point de départ d'une ère nouvelle de prospérité. Il y a deux ans, on a constitué la Fédération des cercles. Grouper nos 62 cercles en une seule association, c'était une heureuse initiative. Les statuts ont été longuement discutés ; chaque cercle a été consulté puisque l'association doit être l'œuvre de tous. Les hommes auront leur Fédération et les jeunes gens la leur avec des comités particuliers. Chaque année se tient une assemblée des délégués des cercles dans une ville désignée d'avance. C'est l'union de tous les cercles, la réunion de toutes les forces vives ; c'est le congrès non plus seulement des prêtres, mais le congrès des ouvriers et des prêtres, le congrès de la grande famille ouvrière, de la grande famille des cercles, dans lequel les jeunes se mettent à l'école des anciens, dans lequel les anciens se réchauffent à l'ardeur des jeunes, le tout pour la gloire de Dieu, pour la prospérité et le bonheur de ce peuple confié à notre sollicitude.

L'élan est donné et rien n'est plus capable de l'arrêter. Le progrès s'accroît chaque jour plein de consolations pour le présent et d'espérances pour l'avenir.

H. CETY.

## Ça et là

*Noble rétractation.* — M. Jules Soury, professeur à l'École des hautes études, nous apprend que, cédant à un scrupule de probité dont on citerait peu d'exemples, il vient de déchirer toutes les pages d'un livre où il avait formulé un diagnostic rétrospectif sur la psychologie de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Entraîné, dit M. Soury, dans la voie qu'avaient ouverte les médecins de la Salpêtrière j'avais, à leur exemple, essayé de faire pour Jésus ce qu'on a tenté de faire pour Luther, Napoléon et César. Je regrette cet essai de psychologie morbide, parce qu'il a blessé des croyances religieuses que je vénère, encore que je n'aie point la consolation de les partager.

Mais M. Soury ne s'est pas contenté de rétracter ses erreurs ; il a racheté tous les exemplaires du livre, et les a détruits. La troisième édition, complètement épurée, vient de paraître sous ce titre : *Jésus et la religion d'Israël*. « Tôt ou tard, conclut M. Soury, la vérité fatalement se dégage et s'impose. »

*L'affaire Dreyfus en tatouages.* — On savait que l'affaire Dreyfus avait transformé bien des gens en sauvages. On ne savait pas qu'elle eût inspiré les amateurs de tatouages.

L'autre jour a comparu devant la huitième Chambre correctionnelle de Paris un ancien cocher, M. Auguste Formain, impliqué dans une vulgaire affaire de coups et blessures. Or, le corps de cet Auguste Formain reproduit, en cent vingt et un tatouages très artistiques, les scènes de l'affaire Dreyfus.

Alors qu'il était dans une compagnie de discipline, Auguste Formain a rencontré un tatoueur qui a entrepris cette œuvre d'art. Dix-huit mois ont été nécessaires à l'artiste pour mener son travail à bonne fin. Les tatouages, d'une grande finesse d'exécution et d'un relief extraordinaire, sont noirs, bleus, rouges et verts.

Sur les bras se trouvent les portraits des généraux Mercier, Boisdeffre, Billot, Zurlinden, etc. Au milieu du bras droit est, en pied, le président Félix Faure.

Sur le ventre : Dreyfus devant le conseil de guerre de Paris.

Sur le cœur : un poignard allégorique autour duquel le sang coule abondamment.

Un peu partout, des drapeaux français déployés.

La pièce principale de ce musée épidermique occupe le dos tout entier, depuis le derrière du cou jusqu'au bas des reins. C'est « La dégradation de Dreyfus » avec des allégories de toutes sortes. Au milieu de déesses multiples, la France désigne du doigt au condamné la lointaine île du Diable. Cette pièce seule a demandé à l'artiste tatoueur un travail de trois mois. Elle est telle que le major de la compagnie de discipline où se trouvait Formain, a offert à celui-ci quatre cents francs s'il consentait à s'en « dessaisir » c'est-à-dire à se la laisser enlever du dos par un scalp spécial et peu douloureux. Formain a refusé et a gardé sur son dos son trésor artistique.

Cette affaire Dreyfus, bien des gens, sans être tatoués, en ont eu le dos et la garderont longtemps sur le cœur.

Deux universités féminines seront ouvertes l'année prochaine, l'une au Japon, à Tokio, l'autre en Russie.